

Une population susceptible de doubler en haute-saison touristique

L'attrait pour le département vendéen, et particulièrement sa façade littorale, génère une offre conséquente en hébergement touristique. La Vendée est susceptible de doubler sa population au plus fort de la saison. Avec trois lits touristiques sur quatre, les résidences secondaires sont le premier mode d'hébergement. La fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme est portée par les campings, qui enregistrent trois nuitées sur quatre en 2023. Outre les activités d'hébergement, le tourisme booste l'activité de nombreux secteurs tels que le commerce ou la restauration. Au total, en Vendée, 18 110 emplois sont liés à la présence de touristes en 2021.

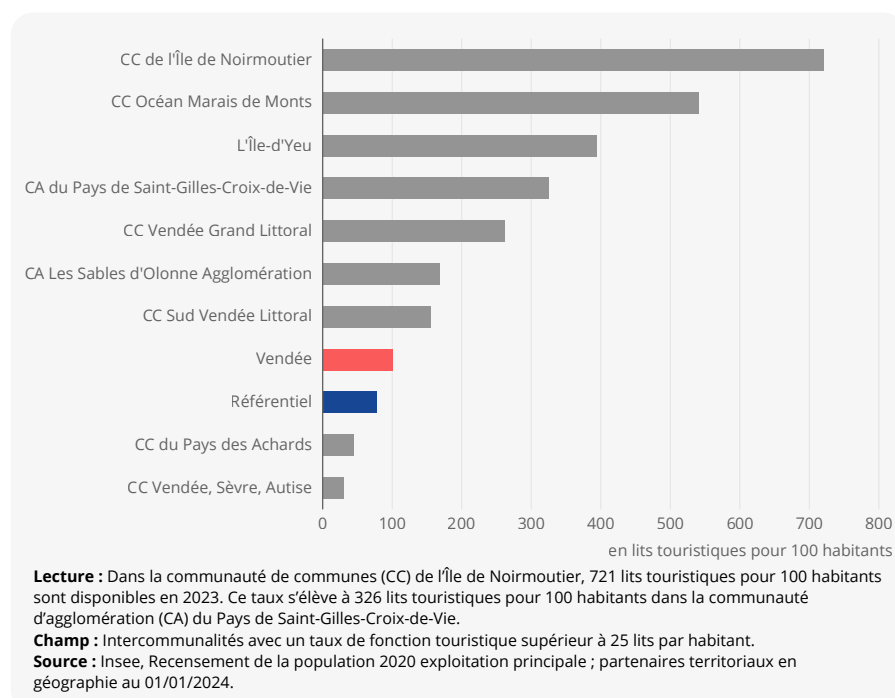
La Vendée est une destination touristique majeure dans la région des Pays de la Loire et en France. Le département bénéficie d'atouts naturels attractifs pour les touristes : 276 kilomètres de littoral, deux îles (Yeu et Noirmoutier) et des paysages variés (dune, forêt, marais, bocage, etc.). Le territoire jouit également de nombreux sites culturels et de loisirs. Son site phare, le Puy du Fou, reçoit 2,8 millions de visiteurs en 2024. En outre, la Vendée accueille chaque année des centaines de manifestations sportives, culturelles ou festives. Par exemple, le Vendée Globe, course maritime très populaire dont la dernière édition s'est tenue en 2024, attire plus de 2 millions de visiteurs aux Sables-d'Olonne tous les quatre ans. Face à une activité touristique dynamique, il est nécessaire d'analyser les mécanismes en jeu dans le département pour mieux éclairer les leviers de développement.

Une capacité d'accueil touristique équivalente à sa population

Le tourisme entraîne ponctuellement, dans certains territoires, de fortes variations de population. Le **taux de fonction touristique** est un indicateur permettant de quantifier la multiplication théorique de la population en période d'afflux touristique. Avec **100 lits touristiques** pour 100 habitants (contre 78 dans le référentiel) ► **figure 1**, la Vendée dispose d'une capacité d'accueil de touristes équivalente à sa population permanente. Le territoire est donc susceptible de doubler sa population en haute-saison. Sa **densité touristique** est également plus marquée que la moyenne du référentiel : 103 lits touristiques/km² contre 61 lits touristiques/km².

La concentration de lits touristiques est la plus forte sur le littoral vendéen, en particulier au nord du département. La communauté de communes de l'Île de Noirmoutier affiche les indicateurs les plus élevés : 721 lits touristiques pour 100 habitants (plus de sept fois la moyenne départementale) et 1 336 lits touristiques par km² (plus de treize fois la moyenne départementale).

► 1. Taux de fonction touristique des EPCI vendéens en 2023



En 2023, la Vendée dispose de 695 450 lits touristiques. Les résidences secondaires sont le premier mode d'hébergement, avec trois lits touristiques sur quatre. Elles représentent 24 % des logements vendéens en 2021 (contre 19 % dans le référentiel) ► **chapitre Logement**.

Les hébergements collectifs de tourisme constituent quant à eux un lit touristique sur quatre, majoritairement dans les campings. Avec 314 établissements en 2023, la Vendée est le premier département français en nombre de campings. Spécificité vendéenne, le nombre d'établissements haut de gamme est particulièrement élevé : les 4-5 étoiles représentent 44 % des campings, contre 24 % dans le référentiel. Le reste de la capacité d'accueil des hébergements collectifs de tourisme se répartit entre les 171 hôtels et les 70 autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT : résidences de tourisme, villages vacances, etc.).

Non comptabilisés dans les lits touristiques, la Vendée propose en outre des meublés de tourisme et chambres d'hôtes. La capacité d'accueil correspondante est estimée, en se basant sur les remontées d'information des offices de tourisme et des professionnels, à plus de 30 000 lits en 2023 [Vendée Expansion, 2023]. En complément, l'offre d'hébergements de courte durée proposée entre particuliers via les plateformes en ligne est en hausse constante, en Vendée comme sur le reste du territoire [Eurostat, 2025].

Hébergements collectifs de tourisme : plus de trois nuitées sur quatre dans les campings

En 2023, les hébergements collectifs de tourisme vendéens enregistrent 12,6 millions de **nuitées**, soit le 8^e rang des départements métropolitains (contre 7,0 millions en moyenne dans le référentiel). Ce volume

important de nuitées est principalement porté par les campings : 9,7 millions de nuitées en 2023, soit le 2^e rang national après l'Hérault. Ainsi, plus de trois nuitées sur quatre dans les hébergements collectifs de tourisme ont lieu dans les campings (contre 65 % dans le référentiel).

La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme est très saisonnière : en 2023, plus de six nuitées sur dix sont relevées en juillet et août. Elle est également très localisée : les communes du littoral absorbent 71 % des nuitées. De plus, la clientèle française est le principal moteur de la fréquentation (86 % des nuitées vendéennes, contre 81 % dans le référentiel). Parmi la clientèle étrangère, plus de la moitié est de nationalité britannique ou néerlandaise.

Depuis la crise sanitaire, dans l'ensemble des hébergements collectifs de tourisme, la fréquentation atteint des niveaux records : +8 % de nuitées par rapport à 2019, en Vendée, comme dans le référentiel. Mais les tendances divergent selon le type d'hébergement : hausse dans les campings (+11 %) et les hôtels (+6 %), baisse dans les AHCT (-10 %).

En parallèle des nuitées des hébergements collectifs de tourisme, l'économie collaborative a un impact croissant sur le marché de l'hébergement touristique depuis une décennie. La fréquentation via le « tourisme de plateforme » bondit. En 2023, en Vendée, 2,4 millions de nuitées sont réservées dans des hébergements proposés par des particuliers via les plateformes Airbnb, Booking, Expedia et Tripadvisor, selon les données expérimentales d'Eurostat

► **sources**. Le nombre de ces nuitées évolue de 73 % par rapport à 2019 (contre +56 % en moyenne dans le référentiel).

Le tourisme génère autant d'emploi que l'agroalimentaire

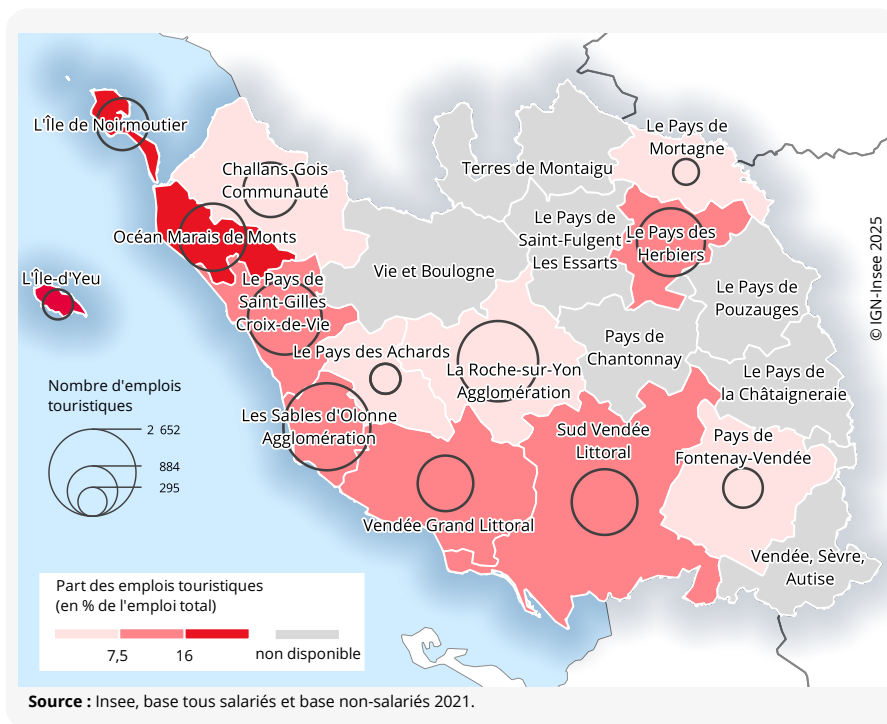
En moyenne annuelle en 2021, la Vendée comptabilise 18 110 **emplois touristiques**, soit autant d'emplois que dans le secteur de l'agroalimentaire. Le poids du tourisme dans l'emploi marchand du département (7,5 %) est plus élevé que dans l'ensemble de la France (5,7 %), mais plus faible que dans le référentiel (8,4 %).

Les territoires du littoral vendéen concentrent 59 % des emplois touristiques

► **figure 2**. La part de ces emplois sur l'emploi total est particulièrement élevée sur le littoral nord : 31 % dans la communauté de communes de l'île de Noirmoutier et 27 % dans la communauté de communes Océan Marais de Monts.

En 2021, les activités de commerce génèrent 7 000 emplois, soit 39 % des emplois liés au tourisme, contre 36 % dans le référentiel. La Vendée se distingue du référentiel par une part nettement

► 2. Nombre et part d'emplois touristiques par EPCI en Vendée en 2021



► Encadré - L'île d'Yeu : un territoire insulaire à forte intensité touristique

La petite île vendéenne d'Yeu, dotée d'une seule commune (Port-Joinville), attire chaque année de nombreux touristes et contribue à l'attractivité du département. Elle est principalement accessible en bateau. En 2023, les deux compagnies qui font la traversée transportent plus de 600 000 passagers.

L'île d'Yeu dispose de 19 400 lits touristiques, soit près de 400 lits pour 100 habitants et une densité touristique très élevée (813 lits touristiques/km²). L'île dispose de peu d'hébergements collectifs de tourisme et 96 % de ses lits touristiques se trouvent dans des résidences secondaires. D'ailleurs, en 2021, 60 % des logements de l'île sont des résidences secondaires, une part nettement plus élevée que la moyenne départementale (24 %). En 2021, l'affluence des touristes génère 360 emplois touristiques en moyenne annuelle, soit une part élevée de l'emploi marchand total de l'île (26 %).

plus élevée des grandes surfaces dans les emplois touristiques (+6 points). Les touristes, notamment ceux logeant en résidence secondaire, reproduisent sur leur lieu de vacances les comportements et habitudes d'achats de leur lieu de résidence. Ainsi les grandes surfaces sont parmi les principaux bénéficiaires de cette clientèle de passage.

L'hébergement et la restauration, quant à eux, génèrent 6 200 emplois touristiques en Vendée, soit 34 % des emplois touristiques du département (contre 36 % dans le référentiel). Le reste des emplois touristiques se répartit entre différentes

activités, notamment les activités de sport et de loisirs (10 %), l'artisanat (4 %), le patrimoine et la culture (3 %), et les soins de bien-être (3 %).

Si, dans l'hébergement, tous les emplois sont comptabilisés, à l'inverse dans la restauration et les activités qui profitent à la population résidente (commerce, sport, loisirs, etc.), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique dû aux résidents. ●

Christelle Manceau (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Manceau C. et al.**, « Après deux saisons record, l'activité touristique marque le pas », Insee Analyses Pays de la Loire n° 140, février 2025.
- **Eurostat**, « Nuitées réservées via les plateformes en ligne en hausse de 18 % au 3^e trimestre 2024 », janvier 2025.
- **Manceau C. et al.**, « Les campings ligériens boostent la fréquentation touristique », Insee Analyses Pays de la Loire n° 122, février 2024.
- **Vendée Expansion**, « Les chiffres clés du tourisme en Vendée », édition 2023.